

# S'ENGAGER DANS LE SÉGUR NUMÉRIQUE : POURQUOI ET COMMENT ?

L'Etat met un œuvre un programme de financement sans précédent : le Ségur Numérique, dont un volet complet est dédié au secteur médico-social

## QU'EST-CE QUE LE SÉGUR NUMÉRIQUE ?



Le Ségur du Numérique en Santé a pour ambition de **généraliser le partage fluide et sécurisé de données de santé**, entre tout professionnel du système de santé et avec les usagers afin de **mieux soigner et mieux accompagner**.

## QU'EST-CE QUE LE SONS ?

Le SONS (Système Ouvert et Non Sélectif) est un **mécanisme d'achat pour compte** où **l'Etat** finance l'installation d'une nouvelle version de Dossier Usager Informatisé (DUI), référencée Ségur, interopérable, communicante et compatible avec Mon espace santé.



Sur le périmètre réglementaire fixé, la prestation est **financée à 100% par l'Etat**. Ces financements sont directement versés à l'éditeur réalisant la mise à jour du DUI auprès de l'ESMS, sans reste à charge pour l'ESMS.

SONS ne finance que la montée de version, **jamais** l'acquisition ou le renouvellement d'un DUI.

## POURQUOI S'ENGAGER DANS LE SÉGUR NUMÉRIQUE ?

### Quels bénéfices m'apporte mon logiciel métier référencé Ségur ?

#### Fluidification des échanges



Un DUI référencé Ségur est compatible avec Mon Espace Santé et permet de favoriser les échanges interprofessionnels.

#### Sécurisation des données



Un DUI référencé Ségur est un gage de sécurité pour l'ensemble des données de santé.

#### Conformité réglementaire



Un DUI référencé Ségur permet d'être conforme à la réglementation car le respect des règles en matière de stockage, d'échange et de partage de données de santé est obligatoire.

#### Anticipation des réformes



Pour les services à domicile, Un DUI référencé Ségur vous permet d'anticiper la réforme des Services Autonomie : pour élargir votre activité aux soins, un DUI « conforme Ségur » sera un prérequis indispensable à respecter.

### Quels sont les risques de ne pas commander une version Ségur ?

#### Risque financier



Je risque de devoir financer sur mon propre budget une mise en conformité qui va devenir obligatoire. Le DUI peut être financé par l'État jusqu'au 10/01/2024.

#### Risque sécurité



Je risque d'être plus vulnérable aux attaques informatiques sans DUI référencé Ségur au niveau des standards de sécurité.

#### Risque de rupture de parcours



Je risque d'isoler ma structure et je prive les personnes accompagnées de leurs documents de santé et de leurs documents médico-sociaux.

#### Risque stratégique



Pour les services à domicile, je risque de ne pas être prêt pour la mise en place de la réforme des Services Autonomie, sur le volet outils SI.



Pour en savoir plus sur les bénéfices des logiciels référencés Ségur :

[PH](#) / [PA](#) / [DOM](#) / [PDE](#) / [PDS](#).

## QUE COUVRE LA PRESTATION SÉCUR RÉALISÉE PAR MON ÉDITEUR DANS LE CADRE DE SONS ?

Le financement pris en charge à 100% par l'Etat couvre **6 prestations** :



**Licence d'utilisation** sur le périmètre couvert par le référencement.



**Frais d'installation**, de **configuration**, de **qualification** et de **paramétrage**.



**Maintenance corrective** du périmètre couvert par le référencement dans la limite de 6 ans.



Accompagnement à l'obtention d'un **certificat logiciel de type organisation** quand nécessaire.



**Suivi du projet et livraison de la documentation**.



**Formation** des professionnels.

Toute autre prestation peut vous être facturée par l'éditeur, **sans qu'il puisse vous obliger à y souscrire**. Cela peut arriver dans le cas d'un « rattrapage » pour un logiciel trop vétuste, le changement de matériel, des coûts d'infrastructure ou l'équipement en boîtes aux lettres MSSanté.



La prestation Ségur, formalisée par un bon de commande, ne peut venir se substituer à un contrat déjà préexistant, notamment sur la maintenance DMP.

## COMMENT BÉNÉFICIER D'UNE PRESTATION SÉCUR ?

- Contactez votre éditeur** pour commander une montée de version de votre logiciel DUI. La version du DUI commandée doit obligatoirement être **référéncée Ségur** pour pouvoir bénéficier du financement de l'Etat.
- Signez le bon de commande ou devis Ségur** proposé par votre l'éditeur. La Prestation Ségur s'entend comme une **prestation autonome**, qui ne peut être conditionnée par le Fournisseur à un réengagement contractuel du Client final ou à la souscription d'une nouvelle option contractuelle par le Client final.
- Participez au paramétrage** de la solution et **signez la vérification d'aptitude (VA)** que vous présente l'éditeur à la fin de l'installation.
- Utilisez les outils numériques** qui sont mis à disposition au sein de votre ESMS (qualification de l'identité des usagers accompagnés, envoi des mails via la MSSanté, alimentation de Mon Espace Santé).

### TEXTES DE RÉFÉRENCE

**Pour MS - Personne âgée/Personne handicapée/soins à domicile :**  
[af-ms1-dui-va1.pdf](#)

**Pour Protection de l'enfance :**  
[af-ms2-dui-pde-va1.pdf](#)

**Pour les personnes en difficultés spécifiques :** [af-ms2-dui-pds-va1.pdf](#)

### RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

**Sur le SONS du Ségur Numérique :**

- [Webinaire de l'ANS](#)

**Sur les modèles de bons de commandes :**

- [Modèles de bons de commande](#)

**Sur le Ségur Numérique – médico-social :**

- [Le Ségur du numérique en santé pour le social et le médico-social | Agence du Numérique en Santé](#)